

Benoit Cœuré : « il est difficile de séparer les effets de l'environnement de ceux du plan de relance »

« Benoit Cœuré : 'Il faudra pour France 2030 une gouvernance qui privilégie le ciblage des aides' », titre **L'Opinion**, ouvrant ses colonnes au président du comité d'évaluation du plan France Relance, qui souligne que la rapidité avec laquelle les fonds sont décaissés risque de nuire à l'efficacité de l'investissement. « Fin août, la moitié du plan (...) était engagée et 29 milliards avaient été décaissés. Les 70 milliards d'engagements que vise le gouvernement fin 2021 sont atteignables, estime-t-il. C'est moins clair pour les dépenses structurelles. Aucune dépense n'est prévue au-delà de 2022. » « Le décaissement rapide comporte un risque de ne pas maximiser l'efficacité en termes de transformation écologique ou industrielle, poursuit-il. Certains guichets comme MaPrimeRénov' ou l'industrie du futur conditionnent les critères d'éligibilité, mais ne spécifient aucun objectif en termes de transformation industrielle ou écologique. » Sur le plan de l'activité, qui retrouvera son niveau d'avant crise dès la fin 2021 Benoit Cœuré estime que « c'est une réussite ». Interrogé sur le dispositif « 1 jeune, 1 solution », il constate que « dès le début 2021, le taux d'emploi des 15-24 ans a dépassé son niveau d'avant-crise ». Toutefois, « il est difficile de séparer les effets de l'environnement de ceux du plan de relance », estime-t-il. (**L'Opinion, p.5**)

« La rapidité de la mise en œuvre du plan de relance saluée », titre Les Echos, qui relaie le rapport remis au Premier ministre hier par le comité d'évaluation du plan de relance. Il adresse un satisfecit au gouvernement sur la rapidité et l'efficacité du déploiement du plan. Mais, revers de la médaille, les objectifs de plus long terme ne seront peut-être que partiellement atteints, prévient-il. S'il est trop tôt pour analyser la baisse des impôts de production, le comité a passé au crible cinq dispositifs, que détaille le quotidien. (Les Echos, p.2)

« L'énigme du plan France 2030 », titre **Les Echos**, pour un point de vue de l'essayiste Edouard Tétreau, qui estime que le plan d'investissement de 30 milliards sur cinq ans est un travail d'orfèvre qui arrive au bon moment. La dynamique de sa construction exprime un degré d'intelligence, de précision et une capacité à intégrer des horizons de temps différents. Articulé entre dix objectifs chiffrés, exprimant une vision à la fois prospective et réaliste de la France industrielle, il n'oublie aucun des domaines clés qui devraient asseoir notre compétitivité industrielle et favoriser durablement l'émergence d'un écosystème permettant la création de filières stratégiques et de bassins d'emplois pérennes. Or, après une semaine de battage médiatique, il semble qu'à peu près tout le monde s'en contrefiche, à part les industriels directement concernés, estime l'essayiste, qui détaille sept raisons du désintérêt. Les dix mesures sont parfaites, mais elles manquent l'essentiel. A savoir, non pas le comment, mais le pourquoi d'un tel plan. Personne ne doit se réjouir de l'absence d'intérêt marqué de la part de la communauté économique et financière, ou du public concerné, pour ce plan à la qualité indéniable. L'enjeu n'est pas le PIB, mais le pays. (**Les Echos, p.11**)